

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 14 août 2019

Direction Générale – Service communication

Contact : Anne-Lise Orellou / 02 31 70 96 50

[anne-lise.orellou@ars.sante.fr](mailto:anne-lise.orellou@ars.sante.fr)

[ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

---



# Point de situation sur les Urgences de l'hôpital Robert-Bisson de Lisieux

## Eclairage sur les positions récemment exprimées dans la presse

**Afin de répondre à l'augmentation de l'activité du service d'urgences et d'améliorer l'accueil réservé aux patients, plusieurs mesures sont en cours de déploiement au sein du Centre Hospitalier de Lisieux.**

Un des projets prioritaires concerne la rénovation et l'extension du service d'urgences de l'hôpital. L'arrivée d'un nouveau directeur en juin a permis d'avancer sur ce projet qui était engagé depuis 2 ans. Ainsi, le 12 juillet dernier, quatre architectes ont été mis en concurrence par la direction de l'hôpital. Le projet architectural retenu sera sélectionné en décembre. Du fait de la configuration actuelle des locaux et de la complexité de l'opération, les travaux seront réalisés par phase sur une période de 2 ans et se termineront en 2022. Ce chantier, d'un montant de 4.5 millions d'euros, est accompagné par l'Agence Régionale de Santé de Normandie à hauteur de 1.3 millions d'euros et par la communauté d'agglomération ainsi que la ville de Lisieux à hauteur de 300 000 € pour réduire le montant de l'emprunt. Sans attendre, des mesures de court terme seront mises en œuvre avec par exemple des box de consultation et des chambres d'Unité d'Hospitalisation de Courte de Durée (UHCD) supplémentaires.

De manière complémentaire, plusieurs autres actions ont été menées permettant de faciliter l'hospitalisation et le parcours des patients après leur passage aux urgences, notamment le suivi des lits disponibles en temps réel et la préparation des sorties en fin de séjour. Le projet pour améliorer la gestion des lits d'aval<sup>1</sup>, en réflexion interne depuis plusieurs mois, s'est concrétisé avec des premières mesures en juillet, comme la mise en place de lignes dédiées pour l'obtention d'avis de spécialistes ou encore l'orientation vers les soins de suite et de réadaptation (SSR). De même, un salon de sortie sera expérimenté à l'automne. Ces mesures ont été décidées en juin dernier, à l'issue de rencontres avec les personnels des urgences. Le directeur en fera, avec eux, le bilan en septembre prochain afin de les adapter ou les pérenniser.

Concernant les conditions de travail au sein des urgences, un audit organisationnel a été lancé en juin dernier. Les résultats sont attendus pour septembre et seront analysés avec les représentants du personnel. Parallèlement, l'aide nationale allouée en juillet 2019, d'environ 42 000 euros pour le CH de Lisieux, a permis de financer des recrutements ainsi que de remplacer des médecins sur la période estivale. Plusieurs postes médicaux sont vacants de longue date et des départs sont annoncés. Dans ce contexte, des équipes territoriales d'urgentistes seront mises en place avec le soutien de l'ARS au sein du Groupement Hospitalier de Territoire, en lien avec le CHU. La nouvelle prime de risque mensuelle de 100 euros attribuée à tout le personnel non médical exerçant au sein du service d'urgences est également effective.

---

<sup>1</sup> Lits réservés aux patients devant être hospitalisés à la sortie des urgences

Par ailleurs, l'ARS, en collaboration avec les professionnels de santé et les acteurs du territoire, travaille sur différents projets destinés à améliorer l'accès aux soins et encourager l'installation de médecins dans la région. Ces projets permettent d'une part de mieux orienter les patients et contribuent d'autre part à désengorger les services d'urgences.

Concernant Lisieux, un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) a été créé en ville en avril 2019. Soutenu par l'Agence, il accueille les patients qui ont besoin d'une prise en charge pour une urgence non vitale relevant de la médecine générale. Le nombre de zones éligibles à des aides à l'installation des professionnels libéraux a également été étendu dans le pays d'Auge depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Enfin, un numéro d'appel gratuit, le 116 117, est actif partout en Normandie et permet aux habitants d'être mis en relation avec un médecin généraliste de garde aux horaires habituels de fermeture de leur cabinet médical.

[En savoir plus sur les aides à l'installation](#)

[En savoir plus sur le 116 117](#)